

CLAUDIA RUIZ

Merci de lancer l'enregistrement. Bonjour et bienvenue à la séance de la ccNSO sur les contributions financières des ccTLD. Je suis Claudia Ruiz et ma collègue Joke Braeken de l'ICANN et moi-même serons les gestionnaires de la participation à distance pour cette séance.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu à l'ICANN ainsi que la politique communautaire anti-harcèlement de l'ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires présentés dans le tchat seront lus à voix haute si elles sont écrites au format indiqué, tel qu'écrit dans le tchat. L'interprétation pour cette séance comprend l'anglais, l'espagnol et le français. Si vous souhaitez prendre la parole pendant cette séance, merci de lever la main sur Zoom. Quand vous y serez invité, les participants en ligne pourront allumer leur micro et les participants dans la salle pourront utiliser un micro physique pour parler. Merci de parler à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos, et d'indiquer la langue dans laquelle vous allez parler si cette langue n'est pas l'anglais.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

Je donne maintenant la parole à Alejandra Reynoso, présidente de la séance.

ALEJANDRA REYNOSO

Merci beaucoup Claudia. Bienvenue à toutes et à tous. Est-ce que nous pouvons passer à la diapositive suivante, s'il vous plaît ?

Comme je vous l'ai dit, nous allons utiliser Mentimeter dans plusieurs séances. Donc, si cela est possible, je vous invite à vous connecter à Menti, parce que nous allons d'ailleurs commencer avec une question.

L'idée d'aujourd'hui de cette séance, c'est de vous parler de ce que le Groupe de travail sur les contributions financières a fait, les informations que nous avons collectées. Et en particulier, ce que nous souhaitons faire aujourd'hui, c'est obtenir vos commentaires en essayant de collecter toutes les informations qui nous permettront de vous assister dans votre travail.

La suivante, s'il vous plaît. Bien. Voici certains des visages des personnes qui participent au groupe de travail. Mais si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

La suivante, s'il vous plaît ! Alors, l'objectif du groupe de travail est de réviser, explorer et proposer des modèles de contribution financière qui soient justes et équitables. Deuxièmement, encourager les ccTLD à contribuer à un niveau considéré raisonnable. Et troisièmement, préserver le principe des contributions volontaires.

---

Diapositive suivante, s'il vous plaît ! Alors, première question : est-ce que votre ccTLD a réalisé des contributions financières à l'ICANN ? Les trois réponses possibles sont : oui, non, je ne sais pas. Si vous n'avez pas pu scanner le code QR, vous pouvez voir le code au sommet de la diapositive et vous le verrez également dans le tchat. Nous venons de le poster. Vous pouvez entrer dans Mentimeter. Parfait ! Merci beaucoup.

Il semblerait que la majeure partie des personnes qui suivent cette réunion appartiennent à des ccTLD qui contribuent. D'accord. Je vais maintenant donner la parole à Bart.

BART BOSWINKEL

Merci. Voici une vue d'ensemble historique pour jeter les bases de cette conversation qui date des premières conversations sur la question en 2013 autour du modèle de base.

Xavier Calvez a déjà présenté cela à Istanbul, mais nous allons le répéter. La philosophie de fond, c'est qu'il y ait une approche basée sur l'échange de valeur entre l'ICANN et la communauté des ccTLD, qui se traduit par un modèle de partage de coûts.

Et donc, sur cette base, le groupe de travail a identifié, à l'époque, trois grandes lignes de dépenses. L'une concerne des dépenses spécifiques, des coûts qui sont directement liés ou concernant le soutien des ccTLD. Deuxièmement, coûts partagés, c'est-à-dire des coûts liés aux activités et des catégories de coûts qui sont bénéfiques ou sont utiles aux ccTLD et aux autres. Vous verrez un

---

peu plus loin que l'une des composantes de ces coûts partagés, c'est la fonction de nommage de l'IANA ou la fonction IANA en général d'ailleurs. Donc ceci n'a rien à voir avec l'importance. C'est juste une catégorie. Ensuite, les coûts partagés des ccTLD, utiles pour l'ICANN. Les ccTLD tiennent des réunions et fournissent toutes sortes de services, y compris des personnes. Donc il y a des coûts de fonctionnement des ccTLD qui sont bénéfiques pour l'ICANN, ce qui est donc également inclus dans ces coûts partagés. En tant qu'une contribution entre guillemets des ccTLD à ces coûts partagés. Donc ça, c'était la deuxième catégorie, c'est-à-dire les coûts partagés. Et la troisième catégorie, c'est les coûts globaux -- les coûts généraux. Encore une fois, je vous le répète, ça n'a rien à voir avec l'importance. C'est vraiment juste la communauté -- l'effort, pardon, de la communauté de l'ICANN et des ccTLD qui font tout ce qu'ils peuvent pour renforcer le modèle multipartite, soit en renforçant la plateforme mondiale de l'ICANN par le biais de la ccNSO ou d'autres activités qui sont faites en interaction avec d'autres parties prenantes, mais aussi le travail des ccTLD dans cette mesure en fournissant ou en assurant une légitimité au rôle de l'ICANN et au modèle multipartite par leur travail.

Ce qui est important, et vous ne le verrez pas plus tard dans cette présentation, c'est pour ça que je le dis là, maintenant -- cela n'a pas été quantifié en 2013 et cela n'est pas non plus quantifié dans le nouveau modèle, mais c'est une catégorie très importante et un travail très important des deux communautés y est investi en ce qui concerne le modèle de coûts partagés pour 2013. Voici le rapport

---

final du premier groupe de travail sur les contributions. Vous pouvez voir que, à l'époque, il y a eu un débat assez approfondi. Et ce que vous voyez là, c'était donc le point de base. Et c'est précisément cela qui a été revu. Et la raison pour laquelle ceci a été présenté en 2013, c'est que, en 2013, à l'occasion de cette réunion qui était à Buenos Aires, peut-être certains d'entre vous y ont participé, c'est donc qu'après un débat très approfondi, les ccTLD ont adopté une approche de partage de valeur, et donc un modèle budgétaire partagé, qui était considéré juste et raisonnable. C'est là, le point de départ qui a été établi en 2013.

La suivante, s'il vous plaît, et je vais donner la parole à Shani, parce que, maintenant, nous entrons dans le modèle de coût partagé mis à jour.

SHANI QUIDWAI

Merci Bart. Vous voyez à l'écran le même format qui vient d'être présenté par Bart, conformément à ce qui a été développé en 2013. Les chiffres que vous voyez ici ont été mis à jour compte tenu de la situation actuelle et les coûts actuels de l'ICANN. Donc les coûts directs sont des coûts qui bénéficient à la ccNSO, c'est-à-dire le soutien aux voyages fourni par l'ICANN, y compris son soutien au développement et le soutien du secrétariat. Deuxièmement, il y a les coûts partagés. Ce sont des coûts dont nous prenons une partie pour les attribuer à la ccNSO. Et ceci comprend des activités telles que la gouvernance, le soutien technique, les réunions, ainsi que les coûts liés à l'IANA. Donc, on prend une portion de ce budget.

Et on applique une certaine logique. C'est-à-dire, nous divisons par le nombre de ccTLD qui sont dans le serveur racine, et on les divise, et on attribue donc un pourcentage du coût en fonction du coût total de l'IANA. Et donc cette méthodologie a été appliquée. Les coûts, à l'époque, étaient de 3,5 millions. Et ils ont augmenté à 4,8 millions USD au total, comme vous pouvez le voir.

Si vous regardez la page suivante, vous comprendrez ce que nous avons fait en tant que groupe, c'est-à-dire, d'abord, essayer de comprendre l'histoire de chacune des composantes de ces coûts. Et ensuite, nous avons essayé de faire quelques mises à jour et d'actualiser quelques calculs. Vous pouvez donc voir ici que les coûts sont un petit peu plus réduits. On est à 3,6 millions USD. Et on les a mis en rouge, parce que c'est la situation actuelle. C'est provisoire. Ce n'est pas final.

Le plus gros changement, c'est que dans les coûts partagés, nous ne prenons pas l'intégralité des coûts IANA, simplement la partie des coûts du nommage au sein d'IANA. Et ceci représente à peu près 60 % des coûts d'IANA qui sont liés à la fonction de nommage. Et donc nous prenons ces coûts au lieu du montant complet, et ceci réduit à peu près d'un million USD le coût de cette ligne budgétaire.

Ce qui reste encore difficile à évaluer, ce sont ces coûts d'hébergement. Ceci dépend du niveau de soutien qui est fourni. Nous avons une estimation. Mais ceci dit, ce chiffre peut être plus élevé ou plus bas en fonction des époques.

S'il n'y a pas de question, je redonne la parole à Alejandra.

ALEJANDRA REYNOSO

Merci Shani. Prenons une petite pause, peut-être, pour voir s'il y a des questions, des commentaires.

PIERRE BONIS

Merci beaucoup ! Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur la raison pour laquelle vous avez voulu passer d'une situation où nous prenions l'intégralité de nos coûts liés à la fonction IANA à une situation où nous ne prenons que les coûts liés au nommage ? Parce que, auparavant, nous prenions donc la totalité. Et l'idée derrière cela, c'était que le nommage sans les numéros ne fonctionne pas très bien. Alors, quelle est donc la raison qui explique ce changement ? Merci.

BART BOSWINKEL

Eh bien, la raison qui explique cela, c'est que ce sont des coûts partagés. Les ccTLD paient donc la part d'IANA qui est pertinente pour eux. Et donc, sur la base de cette logique, si l'on regarde la fonction IANA, on se rend compte qu'il y a le nommage, les numéros et les protocoles. Et donc, bien sûr, le nommage ne peut pas être séparé des numéros et du protocole. Donc c'est vrai qu'il y a un aspect artificiel dans cette séparation, mais c'est un mécanisme qui nous a permis de refléter quelques-uns de ces coûts. Et la logique du modèle, c'est de prendre la part qui est pertinente pour les ccTLD. Et donc ceci ne représente qu'une partie

---

des fonctions de nommage d'IANA, en fonction du nombre de ccTLD et de gTLD. Donc c'est là, la logique qui explique que nous nous sommes concentrés sur les fonctions de nommage d'IANA. Mais il est très clair que l'approche est celle d'un coût partagé. Les autres paient également leur part. Voilà, c'est ça, la raison.

PIERRE BONIS

Cela veut dire que c'est donc la même chose. On a eu cette discussion au niveau des gTLD qui disaient que l'argent que l'ICANN reçoit pour la fonction IANA permet de financer seulement la fonction de nommage, et pas la partie des numéros et des protocoles.

BART BOSWINKEL

Je ne sais pas. Je pense que, pour les gTLD, ils ont un modèle de financement complètement différent du nôtre. Et je ne saurais pas vous répondre là-dessus. Voici le modèle que je vous présente aujourd'hui, qui a été approuvé en 2013 et sur lequel nous fonctionnons. Le groupe de travail, à l'époque, considérait que c'était encore une manière valide d'évaluer les coûts.

ANDREAS MUSIELAK

Andreas du .DE.

Pour répondre à Pierre, les bureaux d'enregistrement ont des accords très clairs. Donc c'est inscrit dans leurs accords. Donc je pense que ces accords sont disponibles publiquement. Là, on parle seulement de contributions volontaires. Et nous essayons de savoir



---

comment les faire aligner avec les contributions. Mais tout est écrit dans les contrats, je crois. Je crois. Il faut qu'on vérifie. Mais normalement, c'est inscrit dans les contrats.

ALEJANDRA REYNOSO

Très bien. Je ne vois pas d'autre main levée, que ce soit ici ou sur Zoom. Donc nous allons passer à la prochaine diapositive, s'il vous plaît.

Donc une question. Est-ce que vous pensez que le modèle financier du coût partagé est toujours raisonnable ? Nous allons encore une fois vous mettre le lien dans la boîte de dialogue de Zoom, avec le code au cas où vous venez d'arriver.

PIERRE BONIS

Pardon. Nous parlons du dernier modèle financier que vous venez de nous présenter ?

ALEJANDRA REYNOSO

Oui, tout à fait, c'est cela. Donc le modèle amélioré. Tout à fait.

Eh bien, le modèle en lui-même est présenté et les montants sont encore en période de révision.

BART BOSWINKEL

Donc je vois à l'écran les résultats. Il est très intéressant de noter que, d'après les personnes qui ont répondu, personne ne pense

---

que ce modèle n'est pas raisonnable. Donc nous allons garder cela comme conclusion.

La deuxième conclusion que je tire ici, c'est de dire que nous en avons parlé à Istanbul. Nous avons le résultat de ce processus très long, en 2013.

Le groupe de travail serait très intéressé de savoir pourquoi autant de personnes ne savent pas ou ne sont pas sûres de savoir si ce modèle financier est encore raisonnable. Est-ce que c'est parce que vous ne savez pas ? Est-ce que c'est parce qu'il était raisonnable, mais qu'il ne l'est plus ? Qu'avez-vous besoin de savoir ? Donc laissez-moi reformuler ma question. De quelles informations avez-vous besoin pour pouvoir vous sentir à l'aise avec ce modèle financier, pour le comprendre ? Est-ce que quelqu'un veut répondre à cette question ? Parce que ça, pour nous, c'est très intéressant.

Est-ce que quelqu'un veut lever la main ? Je crois que nous avons une vingtaine de personnes qui ont répondu ne sait pas, n'est pas sûr. Donc, de quelle information avez-vous besoin pour que vous soyez sûrs ? Personne. Personne ne veut répondre. Oui, Roelof.

ROELOF MEIJER

Je ne suis pas dans le bon groupe. Mais puisque personne n'a de commentaire, je peux utiliser ce moment pour poser une question. Est-ce que le secrétariat de l'ICANN du Groupe des finances a reçu des commentaires sur le modèle financier actuel ?

BART BOSWINKEL

Nick, vous avez la parole.

NICK WENBAN-SMITH

Alors j'ai répondu ne sait pas, n'est pas sûr, parce que je ne suis pas un expert financier. Et je ne sais pas, en ce qui concerne la logique, qu'est-ce qui est vrai ou non. Et le commentaire que je voulais faire, c'est que nous avons 39 personnes qui ont répondu à cette question, mais nous avons 316 ccTLD. Et donc nous avons beaucoup de ccTLD qui ne sont pas là pour répondre à cette question. Donc je pense que, ça, c'est quelque chose à prendre en compte. Je sais, bien sûr, que ce n'est pas une séance où vous allez prendre des conclusions définitives, mais je voulais juste que cela soit noté.

L'un des arguments pour dire que nous devrions que nous pourrions faire les choses différemment, c'est de dire que les fonctions de nommage d'IANA pourraient être séparées entre les ccTLD et les gTLD, d'avoir 316 ccTLD face à 13 000 gTLD dans la zone racine. Donc cela ne serait pas juste de se partager le coût à 50 %. Je pense que, pour cela, certains ccTLD ont ce sentiment de payer trop cher. Je crois que c'est le cas, par exemple, pour le. AQ, qui est le point pour l'Antarctique.

Donc j'avais compris que la majorité du travail de l'IANA — le travail de quotidien — est centré plus sur les gTLD, parce que les ccTLD ne font pas autant de requêtes de mise à jour. Ils ont tendance à être

plus inactifs en ce qui concerne le trafic des noms de domaine. Donc je ne sais pas comment rendre cette allocation entre les gTLD et les ccTLD plus juste. Mais voilà, je voulais soulever ce point dans tous les cas.

BART BOSWINKEL

Oui tout à fait, mais cela pourrait aller dans les deux sens. C'est-à-dire que, là, vous parlez d'un point de vue plus transactionnel. Cela pourrait être une alternative. Mais la question sous-jacente c'est, est-ce qu'on se concentre sur IANA en entier ou seulement la fonction de nommage.

NICK WENBAN-SMITH

Ce n'est pas évident. Je ne dis pas que c'est la manière de fonctionner, mais je dis juste que, le modèle qui est présenté, je ne sais pas si c'est la solution unique. Il me semblerait qu'il y ait d'autres alternatives qui soient possibles et je me demande si on a exploré ces alternatives. Elles pourraient être valides. En tout cas, c'est un modèle avec beaucoup de questions sans réponses. Mais il n'y a aucun modèle qui répondrait à tout de manière exhaustive en tout cas.

BART BOSWINKEL

Oui, c'est pour cela que nous posons cette question. Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole ? Est-ce qu'il y a d'autres questions ou même des retours à nous faire ? Non. Très bien. Dans ce cas-là, nous continuons.

---

ALEJANDRA REYNOSO

Merci beaucoup pour vos retours. Voici donc ce que nous avons dans nos lignes directrices actuelles. Voici notre modèle qui a été développé en 2013. Encore une fois, voici les contributions suggérées -- les contributions volontaires suggérées. Et voici ce que le premier groupe de travail a reçu. Et maintenant, nous avons plus de données. Alors, il est très important de noter que ce sont des données estimées, qu'elles ne sont pas officielles. Et comme Nick l'a dit, nous avons inclus toute la part des ccTLD dans la base de données IANA, alors que, dans le modèle précédent, elles n'étaient pas toutes inscrites. Cela inclut les ccTLD IDN.

Ces chiffres sont estimés parce qu'ils viennent de sources publiques, mais pas de sources qui font autorité. C'est pour cela qu'elles ne sont pas officielles, que c'est une estimation.

Prochaine diapositive. Ce que je voulais vous présenter, à présent, ce sont des informations que nous avons rassemblées. Ce ne sont pas encore des conclusions, mais ce sont des choses qui existent lorsque l'on évalue les contributions récentes pour les ccTLD. Vous voyez qu'elles ont fluctué année après année. La plupart des contributions sont en dessous des 2,5 millions USD. Nous devrions atteindre les 3,6 millions USD. Vous voyez que, en fonction des années fiscales, il y a des différences du nombre de ccTLD qui participent et qui contribuent. Les contributions elles-mêmes varient.

---

Prochaine diapositive. Voici une autre manière de ventiler les données. Donc nous avons 309 ccTLD dans la base de données IANA. C'est une distribution par région de l'ICANN. Et de l'autre côté, nous avons 138 ccTLD qui ont contribué au total. Mais ces ccTLD ne contribuent pas de manière constante. Ils ne contribuent pas tous les ans, mais, à un moment donné ou à un autre, ils ont contribué.

Voici une autre manière de voir les informations que nous avons. Donc l'adhésion à la ccNSO pour les ccTLD qui sont membres de la ccNSO ou pas : 63 %, si j'arrondis, contribuent. Et pour ceux qui ne sont pas membres de la ccNSO, 29 % contribuent. Alors ici, certains ccTLD, 91 d'entre eux, ont une forme d'accord avec l'ICANN, que ce soit un partenariat, un protocole d'entente, des échanges de lettres. Donc c'est ce qu'on veut dire par accord. Et sur cela, 74 % d'entre eux ont contribué. Voici donc une autre manière de voir ces données.

Donc, encore une fois, par rapport à la nature du gestionnaire de ccTLD, nous sommes à un niveau assez élevé ici. Nous essayons de voir qui sont les gestionnaires des ccTLD. Nous les avons séparés en fonction du secteur académique, du secteur gouvernemental, du secteur privé ou contracté par les gouvernements.

Évidemment, nous devons rappeler que la diversité des ccTLD est bien plus large que ces quatre catégories. Et si nous voulons aller en profondeur, nous aurons 309 modèles, bien sûr. Mais c'est juste une manière pour les rassembler et voir quels sont les

comportements par rapport aux propriétaires -- aux gestionnaires du ccTLD.

Et donc, encore une fois, nous avons besoin de votre point de vue. Et je rends la parole à Bart.

BART BOSWINKEL

Donc, encore une fois, dirigez-vous vers le Mentimeter. Vous avez le code QR à l'écran ou le code disponible ici. Je vous laisse quelques minutes pour utiliser le code QR. Et nous allons vous poser la question. Prochaine diapositive, s'il vous plaît. Contributions. Si on parle des contributions volontaires, il y a plusieurs raisons pour lesquelles l'on pourrait souhaiter faire une contribution volontaire. Et nous souhaiterions comprendre la situation qui s'applique à vous. Il y a une série de possibilités. Ah, non. Alors c'est une question. Un choix simple et non pas à choix multiples. Mais il y aura une autre question, juste après, qui sera une question ouverte. Donc si jamais votre cas n'est pas inclus dans cette liste, vous pouvez ensuite le détailler à la question suivante.

ROELOF MEIJER

Il me semble que la dernière option concernant la valeur donnée à la représentation des ccTLD au Conseil d'administration de l'ICANN n'est pas très précise puisqu'il n'y a pas de représentation des ccTLD véritablement.

---

BART BOSWINKEL

Oui, c'est vrai. L'idée est de couvrir la ligne budgétaire correspondante dans le modèle des coûts partagés.

EBERHARD LISSE

En réalité, c'est la ccNSO qui n'est pas représentée, mais les ccTLD. La ccNSO sélectionne et envoie, mais ce sont les ccTLD qui sont représentés.

BART BOSWINKEL

Diapositive suivante. Je crois que celle-ci était assez spécifique, mais, s'il y a des raisons qui expliquent votre volonté de réaliser une contribution financière qui n'a pas été listée à la question précédente, vous pouvez l'écrire ici.

ALEJANDRA REYNOSO

Pendant que vous écrivez vos réponses, je voudrais vous dire par avance que le groupe de travail va lancer une enquête, puisque les réponses que nous recevons aujourd'hui ne concernent évidemment que les personnes qui sont connectées à cette réunion ou présentes dans la salle.

Or, il nous faudrait bien sûr une perception plus précise de la part de l'ensemble des ccTLD. Et je serais curieuse de voir si les réponses seront les mêmes lorsque nous consulterons la communauté dans son ensemble. Nous reviendrons vers vous avec cette enquête dans peu de temps.



---

BART BOSWINKEL

Quelques commentaires. Je ne sais pas qui a écrit cela, mais je suis toujours curieux de connaître certaines de ces réponses. Qui a écrit « Ceci est une perte de temps » ?

EBERHARD LISSE

Ce n'est pas moi, mais je suis d'accord.

BART BOSWINKEL

Qui a écrit « C'est une perte de temps ». J'aimerais vraiment savoir pourquoi vous pensez que c'est une perte de temps? Pas d'intervention. Bon, est-ce que vous voudriez nous dire pourquoi vous êtes d'accord ? Non. Bien. Il y a d'autres raisons ici qui ont trait au soutien apporté au modèle multipartite, etc. Et je pense que les différents aspects que nous voyons là sont pris en compte dans le modèle financier particulier. Donc, la question liée au modèle multipartite -- le modèle multipartite est lié à la troisième ligne, au troisième type de ligne budgétaire, qui est les coûts globaux, rappelez-vous.

Pierre demande la parole.

PIERRE BONIS

Pierre Bonnis de .FR. Je voulais simplement dire que je souhaite féliciter le groupe pour son travail. Et je rappelle à ceux qui pensent que c'est une perte de temps, que ce temps est donné par la communauté et par le personnel. Et il y a beaucoup de travail derrière cela.

---

Donc je ne comprends pas pourquoi écrire que c'est une perte de temps, mais après ne pas vouloir prendre la parole pour défendre ce point de vue. Et je pense qu'il ne faut pas oublier qu'il y a des personnes qui ne sont pas en train de perdre leur temps, mais plutôt de l'investir. Et je pense que c'est important.

BART BOSWINKEL

Il y a un des arguments qui est la sécurité et la stabilité du DNS.

JORDAN CARTER

Jordan Carter, de .AU.

Oui, c'est moi qui ai fait ce commentaire parce que la sécurité et la stabilité de la fonction IANA sont très importantes. Donc je pense qu'en garantissant que cette fonction ait des ressources, nous contribuons à garantir sa stabilité.

BART BOSWINKEL

Oui, effectivement, c'est très juste. Merci. Je vois également un commentaire concernant la responsabilité de payer notre part. Qui a fait ce commentaire ?

CHARLES NOIR

Charles Noir, de .CA.

Oui, effectivement, c'est un commentaire que j'ai fait. Jordan disait que, clairement, c'est une partie importante du travail de l'ICANN en lien avec la fonction IANA. Et donc nous dépendons

---

complètement de celle-ci pour la coordination du système. Ceci n'est pas gratuit. Et nous avons donc la responsabilité d'honorer les engagements que nous avons pris par le passé. Et je pense que la position de notre ccTLD CA est que nous devons respecter ces engagements, donc honorer nos contributions.

BART BOSWINKEL

Bien, passons à la question suivante.

Cette question vise à permettre au groupe de travail de comprendre les contributions. Et je pense que, l'une des principales problématiques, c'est l'imprévisibilité des contributions des ccTLD. L'imprévisibilité rend l'élaboration des budgets très compliquée. Donc, si vous avez contribué ou pas, quelle a été l'évolution de votre contribution ?

ALEJANDRA REYNOSO

Eberhard lève la main. Mais je vais d'abord dire quelque chose. D'abord, je voulais simplement vous dire que nous avons un modèle de contribution volontaire. Et il y a certains ccTLD qui apportent des contributions qui sont supérieures à celles qui leur sont suggérées. Donc c'est un mythe de dire que tout le monde paie moins que ce qu'il devrait.

Eberhard a levé la main.

EBERHARD LISSE

Je ne comprenais pas le mot « *stared* ».

BART BOSWINKEL

Oui, il manque un T. C'est « *started* », donc commencé. Si la contribution d'un ccTLD a changé, est-ce qu'elle est restée au même niveau ? Est-ce qu'elle suit les directives ? Augmenté, réduit ou baissé ? Peut-être que vous venez de commencer ou vous avez arrêté de contribuer. Voici l'idée derrière ces choix.

Et nous pouvons passer, s'il vous plaît, à la prochaine question. L'idée, c'est de savoir pourquoi est-ce que cela a changé ? Et c'est probablement la question la plus importante pour le groupe de travail.

ALEJANDRA REYNOSO

Ces informations que nous rassemblons permettront au groupe de travail de suggérer toute amélioration, d'autres façons de contribuer ou voir comment nous pouvons rendre ce processus plus fluide.

Une question à l'arrière.

SONGO NORE

Merci de me donner la parole. Je suis Songo Nore, de Papouasie—Nouvelle-Guinée. Je suis un boursier de l'ICANN. Je suis nouveau à l'ICANN. J'ai un intérêt particulier pour les ccTLD. Et je voulais savoir combien cela coûte d'enregistrer un ccTLD.

Et une autre question serait de savoir combien est-ce que cela coûte à un pays de maintenir leur ccTLD dans le temps.

BART BOSWINKEL                      Je pense que ce sont des questions très importantes, mais elles sont un petit peu hors sujet.

EBERHARD LISSE                      La réponse, c'est « rien du tout ».

BART BOSWINKEL                      Je vois une réponse concernant l'ajustement de la contribution financière. Qui est la personne qui a écrit ça ? Pierre.

PIERRE BONIS                          Mais je crois que nous sommes insatisfaits avec certains comportements de l'ICANN envers [AFNIC]. Et nous avons décidé de réduire notre contribution à cause de cela. Mais ceci déjà date d'il y a quelque temps, donc peut-être que maintenant nous allons augmenter à nouveau.

BART BOSWINKEL                      Oui, c'est juste. Ça n'a rien à voir avec le modèle. C'est plus envoyer un signal à l'ICANN en disant ne faites pas ceci ou ne faites pas cela.

PIERRE BONIS                          Oui, effectivement, nous étions jusqu'alors très alignés sur les directives.

---

BART BOSWINKEL Vous l'utilisez comme un élément pour revoir cette décision ?

PIERRE BONIS Personne n'a été—

BART BOSWINKEL Quelqu'un d'autre souhaite prendre la parole ?

ROELOF MEIJER Donc je suis la personne qui a répondu que nous avons augmenté pour suivre les lignes directrices. Et nous avons réduit parce que nous étions les seuls à faire cela. Et Pierre a fait la même chose. Nous en avons parlé d'ailleurs ensemble. Et nous avons eu des gouvernements qui ont fait cela sans nous le dire. Et la réaction que nous avons reçue a lancé des discussions.

BART BOSWINKEL Donc, encore une fois, une question pour vous à ce moment-là. C'est encore une fois -- c'est un signe. Cela vous permet de dire ce que vous pensez. Mais est-ce que cela a fonctionné ?

ROELOF MEIJER Eh bien, nous avons un nouveau PDG. Donc je ne sais pas si c'est un résultat. Peut-être pas. Mais, avant cela, nous avons des réactions positives, tangibles. Nous avons dit que nous allions continuer. Nous n'avions pas de réaction positive, tangible. C'était toujours

---

« Nous ne vous consulterons pas et nous irons directement vers vos gouvernements ».

Mais encore une fois, je suis assez d'accord. Ce n'est pas la meilleure manière de faire passer notre point de vue. Parce que, ma défense pour cela, c'est de dire que je comprends ces activités.

BART BOSWINKEL

Oui, cela permet de rendre les choses plus visibles et c'est une manière de faire les choses, si vous le souhaitez. Et ce que je voulais savoir, c'est qui a inscrit les facturations inconstantes de l'ICANN. Sean ?

SEAN COPELAND

J'ai eu des problèmes avec mon opérateur de registre. Mais j'ai mis à jour toutes mes informations, tous mes détails. Mais nous n'avons reçu aucune facture depuis trois ans.

BART BOSWINKEL

Merci. Je crois que, en 2018, nous avons beaucoup de problèmes, beaucoup de plaintes au niveau du processus de facturation. Et je n'aime pas parler d'un problème technique, mais c'est une chose sur laquelle il faudra que l'on se penche parce que c'est un vrai problème. Merci.

ROELOF MEIJER

D'un autre côté, je pense que l'on peut féliciter l'ICANN parce que, auparavant, il fallait envoyer un email pour recevoir une facture. Et

---

je me rappelle l'époque où nous devions le faire plusieurs fois. Et j'ai même l'exemple en tête d'un email qui valait 185 000 USD. Mais ces dernières années, et je ne sais pas si c'est grâce à vous, Bart, mais nous nous recevons d'abord un email pour savoir si c'est OK de payer cette contribution. Et si nous sommes d'accord, nous payons la facture que nous recevons. Donc le processus est vraiment meilleur qu'auparavant.

BART BOSWINKEL

Donc très bien, c'est que ce n'est plus un problème. C'était un problème à l'époque. Mais est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole et veut dire pourquoi vous avez changé vos contributions ou pourquoi vous ne contribuez plus ?

NIGEL ROBERTS

Cela fait plusieurs années, mais c'est peut-être encore pertinent. Nous avons commencé à payer. Et nous avons commencé à payer parce que nous avons commencé à pouvoir faire confiance à l'ICANN après une période de démarrage difficile, comme vous vous en rappellerez. Donc, pendant des années, nous n'étions pas membres de la ccNSO. Et pendant des années, nous n'avons pas contribué à la ccNSO.

L'aspect des factures -- de ne jamais recevoir les factures, quand nous les demandions, c'était un problème, mais, pour nous, c'était l'inverse. Nous ne voulons pas recevoir une facture. Si c'est une contribution volontaire, c'est une contribution de notre part à une



---

organisation à but non lucratif, selon la loi californienne. Et nous ne voulons pas recevoir une facture. Si on reçoit un email pour nous dire, est-ce que vous voulez faire votre contribution annuelle? Très bien. Mais si nous recevons une facture, nous avons l'impression de rentrer dans un accord. Et donc c'est un problème juridique. Alors, ce n'était pas notre vrai problème.

Notre vrai problème, c'est que nous ne pouvions pas faire confiance à l'ICANN à l'époque. Désormais, nous pouvons faire confiance à l'ICANN pour pouvoir la payer. Alors le problème, c'est que si l'ICANN venait à perdre notre confiance, eh bien, comme la France et d'autres, nous arrêterions de contribuer. Mais pour le moment, nous contribuons.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ

Nous avons un accord. Et nous étions dans le même cas de ne pas recevoir de factures. Nous avons reçu plusieurs. Nous avons eu plusieurs problèmes, parce que le gouvernement ukrainien nous refusait de contribuer à des structures internationales. Mais je suis ravi d'être ici à la ccNSO.

BART BOSWINKEL

C'est définitivement quelque chose que nous prendrons en compte. Nous avons des CC qui sont assez restreints au niveau juridique et financier dans leurs pays respectifs.

Nous allons passer à la prochaine diapositive, s'il vous plaît. Donc nous repartons sur ce modèle à bande.

---

Est-ce que vous pensez qu'il est toujours juste -- donc vous voyez au fond, donc, ce modèle tel qu'il est, en fond d'écran. C'est le modèle qui est utilisé depuis 2006, d'une manière ou d'une autre. Donc la question, c'est est-ce que vous pensez que ce modèle est un modèle équitable — donc, de distribuer les outils pour distribuer les contributions financières ? Donc on parle des rangs de noms de domaine, des éventails de noms de domaines, des enregistrements de domaines sous gestion, etc.

JORDAN CARTER

Jordan Carter de .AU.

Une question. Quand j'ai lu les chiffres, j'ai peut-être perdu cela au fil du temps, mais les étapes entre C et D, D et C, nous parlons d'une augmentation de 300 %. Cela me paraît être une augmentation énorme. C'est même la plus grande.

BART BOSWINKEL

Non. Si on se réfère aux lignes directrices, c'est la situation actuelle. Et si je me rappelle bien, il y a une manière de passer à la prochaine étape sur la prochaine bande. Mais il y a des manières de clôturer cela.

Très bien. Nous passons à la prochaine diapositive. Merci d'avoir répondu à la question précédente. Encore une fois, si vous avez répondu n'est pas sûr ou si vous avez d'autres alternatives en tête, n'hésitez pas à nous les partager.

---

Alors la question cette fois : que changeriez-vous sur ce modèle de contribution ? Je vois que les personnes écrivent. Est-ce que la personne qui a écrit « Rien, je ne pense pas que le modèle soit le problème » voudrait prendre la parole pour nous expliquer ?

ROELOF MEIJER

Oui, je pense que le modèle n'est pas le problème. Parce que, en 2013, nous trouvions que le modèle était équitable et que tout le monde s'était engagé. Le problème, c'est qu'il y a des personnes qui n'ont pas respecté leurs engagements. Donc le modèle n'est pas le problème. Ici, il y a une recommandation pour le groupe de travail sur les finances de faire très attention à travailler sur de nouveaux modèles, parce que vous allez recevoir des engagements sur un modèle amélioré ou un nouveau modèle, et, dans dix ans, nous serons encore là à nous poser la question, parce que nous n'avons pas respecté nos engagements.

BART BOSWINKEL

Oui, c'est un autre sujet.

ALEJANDRA REYNOSO

Alors, pendant que vous écrivez, je voulais vous dire que nous avons entendu plusieurs différents retours. Nous savons qu'il y a une grande diversité dans notre communauté qui est très importante. Je crois que l'équipe de finances de l'ICANN a la flexibilité de faire face à cette diversité. Et nous savons qu'il n'y a

---

pas de solution miracle. Shani, est-ce que vous voulez parler de cela ?

SHANI QUIDWAI

Oui. Comme l'a dit Alejandra, nous ne voulons pas que cet aspect de facture soit la raison pour laquelle les ccTLD ne contribuent plus. Et s'il y a bien sûr des manières pour nous d'améliorer ce système, pour nous aligner avec vos modèles de fonctionnement, n'hésitez pas à rentrer en contact avec nous.

BART BOSWINKEL

Prochaine diapositive, s'il vous plaît !

ALEJANDRA REYNOSO

Merci à tout le monde pour vos retours. C'est toujours très utile pour nous d'entendre vos points de vue. Nous allons les garder, les analyser. Comme je l'ai dit, nous n'allons pas faire ce -- nous n'allons pas garder cette enquête dans cette salle. Nous allons envoyer une enquête plus large pour tous les ccTLD. Nous essaierons de recevoir des suggestions d'amélioration et nous reviendrons vers vous avec une solution à Prague.

Et rapidement, la prochaine diapositive, s'il vous plaît. Un petit rappel. Veuillez noter que cette séance est très importante pour le comité chargé du programme de réunions. Et c'est toujours important pour nous de pouvoir vérifier que c'est la bonne manière pour nous de vous présenter les informations, de recevoir des retours et de commencer des conversations avec vous. Nous ferons

un suivi par mail. Nous finaliserons cette enquête et vous la partagerons par email.

BART BOSWINKEL

Deux annonces. Alors, pour ce soir, le cocktail. Si vous n'avez pas vos billets, il y a des billets ce soir pour les nouveaux arrivants. Demain à 9 h, nous avons des membres qui souhaitent vous aider et apprendre à vous connaître. Si vous souhaitez être impliqué dans la ccNSO, c'est la salle 301 à 9 h demain. Nous avons une session. Et voilà, cela conclut mes annonces.

ALEJANDRA REYNOSO

Ceci étant dit, la séance est levée. Merci beaucoup. Nous avons une pause et nous vous demandons de revenir pour la consultation des politiques à 16 h 30 dans cette même salle. Merci beaucoup. L'enregistrement est terminé.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**